

Le petit « Echo de Castel-Sarrazin »

Sensibilisation au Tri-sélectif

Le verre
naît du verre
 **recyclons-le !**

Participation de la commune au concours « Trophée du verre » organisé par le SIETOM de Chalosse



Le tri du verre...un petit geste du quotidien pour la planète

Dans le cadre de son plan d'actions 2016/2017 de sensibilisation au tri sélectif, le SIETOM de Chalosse a lancé le 1er décembre 2016 sa première édition du concours "Trophée du verre" ouvert aux 123 communes adhérentes du SIETOM de Chalosse. **En 2015, les usagers du SIETOM n'ont trié que 27,4 kg/hab de verre contre une moyenne de 40,6 kg/hab au niveau national.** L'objectif de ce concours est de mobiliser les usagers sur **l'importance du geste du tri-sélectif** et plus particulièrement sur celui du verre en vue d'améliorer les performances de tri et de recyclage sur le territoire.

Particuliers, associations, entreprises...et si on s'y mettait tous à Castel-Sarrazin ?

Aujourd'hui, la commune "ne fait pas partie des bons élèves" du tri-sélectif (Classement commune en 2014 sur les performances globales de tri : 108/123) et plus particulièrement sur celui du verre: **Avec près de 19,63 kg/hab de verre trié contre une moyenne de 27,40 kg/hab à l'échelle des 123 communes, Castel est bien loin du compte.** Pour sensibiliser davantage sur cette problématique, la municipalité s'est donc engagée au concours "Trophée du verre" organisé par le SIETOM de Chalosse et mobilise ses canaux de communication (Site internet de la commune, prospectus...) pour sensibiliser la population sur ce geste du quotidien qui doit entrer dans les bonnes habitudes.

Le concours « Trophée du Verre », comment ça marche ?

Le concours se déroule du **1er décembre 2016 au 31 mai 2017**. A l'issue du concours, 3 trophées et diplômes récompenseront les communes lauréates lors d'une cérémonie officielle:

- Récompense de la commune ayant réalisé le meilleur ratio de collecte de verre par usager (kg/hab) sur la période,
- Récompense de la commune ayant obtenu la meilleure évolution du ratio de collecte par usager (kg/hab) sur la période,
- Récompense de la commune ayant engagé la meilleure action de communication sur la thématique du tri du verre.

Pour chacune des communes récompensées, des cabas de tri seront offerts à tous les foyers. Lançons-nous ce défis pour améliorer notre tri-sélectif ?

Mairie de Castel-Sarrazin
2, Route de l'Océan
40 330 CASTEL-SARRAZIN

Numéro 1 - Mars 2017

Publication :

- La commission « Communication »
- La délégation communale au SIETOM de Chalosse



Petites idées ...

Le verre se recycle à 100% et à l'infini, sans aucune perte de qualité

Pourquoi ne pas en profiter !

Le verre recyclé est plus économique

Protéger la planète et faire des économies ! Que demander de mieux ?

Polluer, ça coute. Gagner de l'argent grâce au verre c'est mieux

4000 ans...C'est la durée de dégradation d'une bouteille de verre.

En plus de polluer et d'être dangereux (risque incendie dans les fosses d'enfouissements), le stockage des déchets, ça coute cher au porte-feuille !

1 tonne de verre trié et recyclé, c'est 130 € à la vente !

En plus de préserver les ressources naturelles de la planète, la vente du verre trié et recyclé, c'est réduire le coût de traitement de ses déchets, c'est donc bon pour le porte-feuille !